

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-439524

ND : 51525

Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

10319

Société :

RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

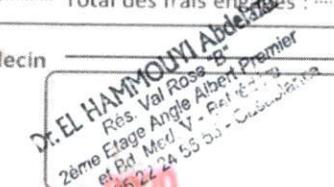
HANDI ISANI RAKAEC 2020

Date de naissance :

Adresse : 16 Angle lile et AB DELVAULT A.B ZEKKAIC
Res lile APT 16 Emile ZOLA
Tél. : 0665946749 Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

07 NOV 2020

Nom et prénom du malade :

Dr. EL HAMMOUD Abdessamad, Rés. Val Rosa B, 2ème Etage Angle Albert Premier et Rd. Med. V. Farid 24 S.S. Casablanca

Age:

Enfan

Lien de parenté :

Dr. EL HAMMOUD Abdessamad, Rés. Val Rosa B, 2ème Etage Angle Albert Premier et Rd. Med. V. Farid 24 S.S. Casablanca

Nature de la maladie :

Dr. EL HAMMOUD Abdessamad, Rés. Val Rosa B, 2ème Etage Angle Albert Premier et Rd. Med. V. Farid 24 S.S. Casablanca

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adhérent conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Le : 10/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :

Handi

15 DEC 2020

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Matures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07 NOV 2020	Eq		130,00	INP : 09012366 Dr. EL HAMMOUDI Abdeslam Rés. Van Rossem B ¹ 2ème Etage Angle Alber Marquier Bld. Med. V - Fait le 13/11/2020 24 55 33 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE EMILE ZOLA Dr. BENNANI K. Abdelatif 221, Boulevard Emile Zola Casablanca - Tél. 105 22 22</i>	07/11/20	843,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Docteur. EL HAMMOUYI Abdelaziz
MEDECINE GENERALE



الدكتور عبد العزيز الحموي
الطب العام

Casablanca, le: 07 NOV 2020 الدار البيضاء، في

1/2 HAMDI Soulier
1/2 Effervescent tablet
2x4
2x1 April
pastilles
3/2 Jelvex 100
1,400
4/2 Daktan 100
1/2 April
243,50

صيدلية امبلز PHARMACIE EMILE ZOLA
Dr. BERNARD K. Abdelati
221, Bd. Lile Zola
Casablanca - Tel.: 05 22 24 23 83

ساحة ال ياسير فالروز - بـ الرقم 5 الطابق الـ 2
محمد الخامس - الدار البيضاء الهاتف: 05 22 24 55 55

Place El Yassir VALROSE "B" N°5, 2ème Étage Bd. Med V - Casa - Tél.: 05 22 24 55 55

Maphar
Km 0, Route Côtier 141,
Gizanata Alm sebaa Casablanca
Daktarin gel buccal t40g
P.P.V: 53,00 DH



6 18001 180745

RELAXOL 500, G/2MG
CP B20
PER.:03/2023

P.P.V:53DH10



6 118000 060633

EFFIPRED® 20 mg

PPV 53DH40
EXP 07/2023
LOT 04018 6

Lot: 200188
À consommer
avant le: 04/2023
PPC: 79,00 DH